

4.—Employés fédéraux dans les zones métropolitaines, suivant le sexe (30 septembre 1962) et leur rémunération (septembre 1962)

Région	Personnes employées au 30 septembre 1962				Rémunération régulière, septembre 1962		
	Hommes	Femmes	Non répartis	Total	Pourcentage du total général	Total	Pourcentage du total général
						milliers de dollars	
Zones métropolitaines	94,459	39,157	66	133,682	66.3	48,582	69.1
Ottawa (Ont.)—Hull (P.Q.).....	29,857	17,587	5	47,449	23.5	18,821	26.8
Montréal (P.Q.).....	14,061	4,400	—	18,461	9.2	6,281	8.9
Toronto (Ont.).....	11,012	4,313	—	15,325	7.6	5,147	7.3
Halifax (N.-É.).....	7,237	1,722	48	9,007	4.4	3,001	4.3
Vancouver (C.-B.).....	6,343	2,339	5	8,687	4.3	3,154	4.5
Winnipeg (Man.).....	4,536	1,689	—	6,225	3.1	2,219	3.1
Victoria (C.-B.).....	4,098	1,068	—	5,166	2.6	1,908	2.7
Edmonton (Alb.).....	3,429	1,561	—	4,990	2.5	1,739	2.5
Québec (P.Q.).....	3,112	888	1	4,001	2.0	1,392	2.0
London (Ont.).....	2,602	1,256	—	3,858	1.9	1,270	1.8
Calgary (Alb.).....	2,215	751	—	2,966	1.5	1,031	1.5
St-Jean (T.-N.).....	1,960	275	7	2,242	1.1	703	1.0
Saint-Jean (N.-B.).....	1,173	512	—	1,685	0.8	578	0.8
Hamilton (Ont.).....	1,199	377	—	1,576	0.8	581	0.8
Windsor (Ont.).....	998	181	—	1,179	0.6	442	0.6
Kitchener—Waterloo (Ont.).....	399	109	—	508	0.2	190	0.3
Sudbury (Ont.).....	228	129	—	357	0.2	125	0.2
Régions non métropolitaines	53,245	11,555	3,064	67,864	33.7	21,722	30.9
Au Canada.....	51,675	10,374	3,064	65,113	32.3	20,827	29.6
En dehors du Canada.....	1,570	1,181	—	2,751	1.4	895	1.3
Total général	147,704	50,712	3,130	201,546	100.0	70,304	100.0
	%	%	%	%	%	%	%
Proportions							
Zones métropolitaines.....	64.0	77.2	2.1	66.3	...	69.1	...
Régions non métropolitaines.....	36.0	22.8	97.9	33.7	...	30.9	...
Au Canada.....	35.0	20.5	97.9	32.3	...	29.6	...
En dehors du Canada.....	1.0	2.3	—	1.4	...	1.3	...
Total général	100.0	100.0	100.0	100.0	...	100.0	...

Le tableau 5 présente la statistique des services et corporations ministériels, par fonction. La classification fonctionnelle permet d'étudier l'action de l'État indépendamment de l'évolution des cadres administratifs et, par suite, 1° de construire une statistique de l'emploi au gouvernement fédéral qui soit uniforme, sauf légères exceptions, durant un laps de temps assez long, 2° d'établir des comparaisons valables entre les frais de rémunération et de l'État fédéral et des autres échelons de gouvernement, et 3° de déterminer le rapport entre la rémunération et les dépenses globales intéressant chaque fonction.

Le tableau 6 présente une analyse administrative des services et organismes et il en indique les données d'après leur organisation le 31 mars 1962. A cause des changements périodiques des cadres administratifs de l'État, la comparaison chronologique doit se fonder sur le classement par fonction présenté au tableau 5. Bien que la plupart des effectifs d'employés à traitement fluctuent peu au cours de l'année, la Division de l'impôt du ministère du Revenu national augmente beaucoup son effectif en mars et avril à cause de l'afflux des déclarations d'impôt sur le revenu durant cette période, le service législatif engage des surnuméraires à chaque session et plusieurs ministères emploient un nombre considérable d'étudiants durant les mois d'été. Le nombre des employés aux taux courants et de ceux des autres catégories d'emploi atteint son maximum en été et baisse à un niveau inférieur en hiver.